

Le miracle irlandais¹

Dans un article publié mercredi le 10 mai, le journaliste François Normand faisait un compte-rendu d'une conférence donnée la veille par M. John Bruton, ancien premier ministre de la République d'Irlande. Cette conférence portait sur le « miracle Irlandais ». Le mot « miracle » n'est pas trop fort. En effet, ce petit pays, d'à peine 3,7 millions d'habitants, a vécu une profonde révolution depuis 10 ans.

Traditionnellement pays d'émigration, l'Irlande accueille maintenant, de façon nette, des immigrants. Le taux de chômage, de plus de 20 % dans les années 1980, est maintenant sous les 6 %. Le niveau de vie des Irlandais, il y a 10 ans encore très faible, a maintenant presque rejoint le nôtre. Tout cela durant les années 1990, alors que le reste de l'Europe faisait littéralement du surplace. Comment tout cela a-t-il été rendu possible ? Par une politique visant à atteindre la croissance économique la plus importante possible, et comprenant des réductions importantes d'impôts, une réorientation des interventions de l'État et une réglementation légère du marché du travail. Notons que des transferts massifs de subsides, provenant des autres pays de l'Union européenne, n'ont certainement pas nuit.

La croissance phénoménale de l'Irlande (une moyenne de 9,5 % par année entre 1995 et 1998, un doublement du PIB réel per capita en 10 ans) semble cependant bien fragile pour votre journaliste. Le titre et l'essentiel de son article portent sur le problème d'inflation que connaît l'Irlande, et de la difficulté d'y trouver des solutions, en raison de l'existence d'une monnaie commune (l'euro) et donc, de l'impossibilité d'y avoir une politique monétaire individuelle et adaptée à sa situation.

Il serait bon d'expliquer que, dans une union monétaire, il ne peut y avoir, de façon systématique, plusieurs taux d'inflation. Tout comme le taux d'inflation tendancielle est le même au Québec et en Ontario, il ne peut y avoir de différence entre les taux d'inflation tendanciels des pays de la Zone euro. Pour comprendre ce phénomène, il faut faire la distinction entre un changement de prix relatif et un changement continu du niveau moyen des prix. Le taux d'inflation officiel mesuré entre deux années résulte d'une combinaison de l'inflation tendancielle et d'effets une fois pour toute de changements dans des prix relatifs. Par exemple, les IPC totaux canadien et américain en mars ont augmenté respectivement à un taux annuel de 3,7 % et 3,0 %, surtout à cause de la hausse du prix de l'énergie. Pourtant, le taux d'inflation tendancielle n'a atteint que 2,4 % aux Etats-Unis et 1,5 % au Canada. Il n'y a rien d'alarmant dans ces chiffres lorsqu'on les comprend dans leur juste proportion. L'explication qui suit est simple, du niveau d'un premier cours universitaire de macroéconomie.

Les prix relatifs (le prix des maisons, celui des légumes, les salaires) sont déterminés par l'offre et la demande des divers biens, services et facteurs de production.

¹ Publié dans Le Devoir, juin 2000.

Il est tout à fait possible que la demande de maisons augmente plus rapidement que l'offre en Irlande. Le prix relatif des maisons augmente donc en Irlande, par rapport aux autres pays européens. Ceci peut être le cas pour une majorité de biens et services en Irlande. Et tant mieux pour les Irlandais ! C'est tout simplement le résultat d'un pouvoir d'achat qui croît rapidement. Lorsque l'on mesure l'inflation cette année, la valeur calculée en Irlande sera donc supérieure à celle des autres pays européens. Lorsque, dans le futur, l'offre et la demande de biens et services augmenteront à un rythme plus semblable à celui des autres pays de la Zone euro, le taux d'inflation mesuré en Irlande rejoindra celui de l'Europe, avec cependant un coût de la vie plus élevé qu'avant en Irlande. Au même moment, l'inflation tendancielle sera la même dans tous les pays de la Zone euro.

Au sens économique, l'inflation est définie comme une augmentation soutenue du niveau général des prix. Une augmentation, une fois pour toutes, du niveau moyen des prix, n'est pas vraiment de l'inflation. De même, une augmentation subite du prix du pétrole n'est pas de l'inflation. Que l'augmentation récente du prix mondial du pétrole se traduise ou non par de l'inflation soutenue dans un pays quelconque dépend, essentiellement, de sa politique monétaire. La politique monétaire étant une politique unique pour les pays de la Zone euro (dont l'Irlande), le taux d'inflation tendanciel est donc le même pour l'Allemagne, comme pour l'Irlande. Quand on a une monnaie commune ou un taux de change fixe, il ne peut pas être différent !

Quant au danger, soulevé par M. Normand, d'une inflation galopante irlandaise, il est inexistant. L'hyperinflation est, partout et toujours, le résultat d'une croissance monétaire hors de contrôle. Si l'Irlande connaît, dans le futur, une inflation galopante, ce sera aussi le cas en France, en Allemagne, etc..

Il nous paraît regrettable qu'un journal aussi sérieux que Le Devoir ne cherche que des bibittes lorsqu'il informe sur le « success story » occidental des dernières années. Qu'un pays réussisse à faire mieux que les autres grâce à la création d'incitations à produire et à travailler, doit-il sembler louche ? Doit-il y avoir un côté sombre à cette réussite ? Pour notre part, nous croyons que les Québécois échangeraient volontiers la stagnation de leur revenu disponible par capita depuis 10 ans, contre les hausses de revenu disponible et la création d'emplois que « subissent » les Irlandais.

Germain Belzile

Alain Paquet

Département des sciences économiques

Centre de recherche sur l'emploi et les fluctuations économiques

UQAM